

.EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers : 17
Présents : 10
Votants : 14

L'an deux mil douze, le vingt six juillet à vingt heures trente, le conseil municipal de TREFFLEAN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur René MAZIER, Maire

PRESENTS : LOUESSARD Michel, HOUTEKIER Patrick, AUBRY Jack, CADORET Philippe, MAYANGA Blaise, THOMAZO Béatrice, JOFFREDO Marie-Thérèse, LE FLOCH Gwénaël, Mme BEYET Christelle est arrivé à 21h05.

ABSENTS EXCUSES : M. GUILLOT Emile
M. Bruno BODARD a donné pouvoir à M. René MAZIER
M. Claude LE JALLE a donné pouvoir à M. Michel LOUESSARD
M. Frédéric BON a donné pouvoir à Mme Christelle BEYET
Mme Christine MORIO a donné pouvoir à Mme Béatrice THOMAZO
ABSENTS : CELIBERT Sébastien, DOS SANTOS Maryvonne

Convocation du 19 juillet 2012

Secrétaire de Séance : Monsieur Patrick HOUTEKIER

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 7 juin 2012.

- Point sur les projets en cours :

* **Quartier de Kerno** : Le cabinet Géo Bretagne Sud chargé d'étudier et d'élaborer un programme de travaux sur le quartier de Kerno envisage deux tranches :
une ferme comprenant le lotissement de Kerno et ses abords
une conditionnelle pour la route de Kerno et du Petit Bézit.

Une estimation nous sera communiquée pour le prochain conseil de septembre et nous permettra de monter le dossier de subvention auprès du Conseil Général. L'appel d'offre est prévu pour le dernier trimestre 2012 avec un début de travaux au printemps 2013. Pour information, EDF a déjà été contactée et n'envisage pas d'enlever le transformateur.

* **Abords du cimetière** : Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les propositions d'aménagement dans le secteur du cimetière et informe qu'il vient de recevoir du notaire une proposition d'échanges de terrain entre la commune et Terravia, aménageur.

* **Résidence Ste Apolline 4** : Une première esquisse élaborée par le Cabinet Terragone est présentée au conseil. Ce terrain comprendra trois lots dont deux seront desservis à partir de la Rue yersin. Le coût estimatif qui nous permettra d'établir un budget sera communiqué en septembre.

* **Clos Riantec** : Dans le cadre du référentiel urbain, Monsieur le Maire présente une étude complémentaire réalisée par Paysages de l'Ouest sur les terrains du Clos Riantec où rien n'avait été dessiné. Il reste, au sud du Lotissement Les Coteaux, la possibilité de réaliser 4 lots supplémentaires.

Terrain multisports :

Monsieur le Maire rappelle la délibération en date du 7 juin dernier au cours de laquelle il a été décidé la réalisation d'un terrain multisports de 30 x 20 environ et une piste d'athlétisme.

Une consultation a été lancée et six entreprises ont répondu.

Après ouverture des plis, Monsieur le Maire a réuni un groupe d'élus pour leur présenter les différentes prestations proposées.

Après présentation de ce dossier à l'ensemble du conseil et suivant l'avis du groupe de travail, le conseil municipal, après délibération :

- décide de retenir la société CAMMA SPORTS de Plélan Le Grand pour un montant de 81 974.80 €HT.
- autorise Monsieur le Maire à signer le marché correspondant.

Chapelle de Cran : travaux de restauration

Dans le cadre des travaux de restauration des fresques, Monsieur le Maire informe les élus que la DRAC propose des maîtres d'œuvre différents et précise ne pas avoir de détail du coût estimatif des travaux. Dossier sans avancement majeur.

Renouvellement du crédit de Trésorerie auprès du Crédit Agricole

Monsieur le Maire invite l'Assemblée délibérante à examiner les propositions faites par Crédit Agricole du Morbihan pour le renouvellement d'un crédit de Trésorerie.

Après en avoir délibéré, l'assemblée municipale

- accepte l'offre faite par le Crédit Agricole selon les conditions ci-dessous :
 - Montant : 200 000 €
 - Durée : 1 an
 - Taux d'intérêt : Euribo 3 mois moyenné plus une marge de 2.10 %
 - Commission d'engagement : Néant
 - Frais de mise en place : 100 €
- s'engage pendant toute la durée de la ligne de trésorerie, à prendre toutes mesures budgétaires permettant le paiement des intérêts et accessoires.
- autorise le Maire à signer la Convention avec la Caisse Régionale du Crédit Agricole du Morbihan.
- autorise le Maire à négocier les conditions générales de la Convention de Prêt sur les bases précitées et de réaliser les opérations prévues dans la Convention pour le bon fonctionnement de la ligne de trésorerie.

Rapport sur l'eau et sur l'assainissement 2011

En application de la loi n° 95.101 du 2 février 1995 et au décret n° 95.635 du 6 mai 1995, Monsieur Patrick Houtekier, adjoint, présente le rapport annuel sur le prix de l'eau et la qualité du service en matière d'eau potable et d'assainissement.

Après avoir pris connaissance de ce rapport, ainsi que de la note de synthèse relative à la qualité des eaux distribuées de la D.D.A.S.S. du Morbihan, le Conseil municipal :

- approuve à l'unanimité ces documents.

Fête de la Musique - subvention

Monsieur Louessard explique aux membres du conseil que le bilan de la fête de la musique intercommunale qui s'est déroulée à Sulniac accuse un déficit de 674.93 € qui sera réparti comme convenu entre les communes de Sulniac, La Vraie-Croix et Treffléan.

Le conseil municipal, après délibération :

- décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 225 € au Comité des fêtes de Sulniac- crédit prélevé sur le C/6574

Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRi) des bassins versants vannetais

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le dossier complet du PPRi des bassins versants vannetais approuvé par arrêté préfectoral le 31 mai 2012.

Ce dossier sera annexé au Plan local d'Urbanisme par arrêté municipal.

Informations diverses :

Diagnostic Sécurité : Dès la rentrée, un groupe de travail va être mis en place afin d'assurer le suivi et les recommandations préconisées par ce rapport présenté par la Gendarmerie le 21 juin 2012.

Diagnostic Energie : A l'analyse des premiers éléments de ce suivi, de gros efforts sont à faire dans les bâtiments communaux. Monsieur le Maire rappelle qu'il est difficile d'améliorer nos performances dans certains bâtiments comme le restaurant scolaire, mais une étude sera prochainement réalisée pour optimiser le chauffage de la mairie.

Collecte des ordures ménagères : Une réunion a eu lieu en mairie le 3 juillet dernier et le système envisagé en agglomération pour la commune de Treffléan serait des containers semi enterrés. Il reste à en trouver les emplacements. Hors agglomération, le système serait deux bacs : un pour les ordures ménagères et l'autre pour papier, plastiques ... Ce système devrait démarrer au début de l'année 2013.

Vannes Golfe Habitat : Le dossier d'appel d'offres concernant les 10 logements locatifs est lancé et les travaux devraient démarrer fin septembre début octobre.

Chemins communaux : compte tenu du temps, Monsieur le Maire a demandé au SIVEV une intervention dans les chemins de randonnées dans lesquels la végétation a beaucoup poussé.

Remplacement d'un agent

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe de l'agence postale communale sera vacant au 1^{er} octobre du fait du départ en retraite de l'agent occupant actuellement ce poste. Afin de pouvoir répondre à la continuité de ce service public, Mme Glangetas accepte d'en assurer l'intérim. Monsieur le Maire s'engage à effectuer les publicités qu'il convient de faire en vue d'un recrutement sur ce poste.

Tour de table :

M. Louessard : informe les élus qu'une exposition de peintures a lieu à Bizole du 23 juillet au 12 août inclus. En ce qui concerne Cran, une expo d'artistes peintres et sculpteurs ouvre du 28 juillet au 15 août. Il rappelle que la réalisation d'un préau à la maison des jeunes a été confiée à l'entreprise LE FLOCH. Nous sommes en attente de devis pour les travaux de terrassements.

J. Aubry fait part au conseil qu'il a participé au jury des maisons fleuries des communes de Monterblanc et La Vraie Croix. Le Concours des maisons fleuries de Treffléan s'est déplacé sur la commune le 7 juillet. Pour la remise des prix, il est proposé de remettre à chacun une plante et un bon d'achat suivant le classement à faire valoir dans une jardinerie.

MT Joffredo souhaite que les prix du concours Gastounet soient remis à la rentrée. Blaise Mayanga s'occupe de l'organisation et achat de cadeaux. Elle demande de mettre une signalisation horizontale au bas de la rue Descartes pour le cédez le passage avec la rue de la résidence du Dévéhat.

C. Beyet informe l'assemblée que pour financer leurs sorties, les ados envisagent de faire un videgrenier le dimanche 7 octobre 2012 qui pourrait se dérouler au centre bourg avec repli éventuel salle belle étoile ou sur le parking des écoles avec repli au restaurant scolaire. Une demande écrite va être faite auprès de la mairie.

Enfin, interrogation sur l'après Camille Corduan, actuelle animatrice auprès des ados.